

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES



Institut National
Universitaire
Champollion

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE J.F CHAMPOLLION

ACQUISITION DE DEUX VEHICULES NEUFS

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P

MARCHE N° 106-2018

Date limite de remise des offres :

Le 30 Octobre 2018 à 16h00

SOMMAIRE

Article 1er - Objet de la consultation

Article 2 - Clauses particulières

2.1. Documents accompagnant l'offre

2.2. Garantie - Livraison

2.3. Délai de livraison

2.4. Prix

2.5. Démonstration

2.6. Entretien – Dépannage

Article 1er - Objet de la consultation

L'Institut Universitaire Champollion envisage l'acquisition de deux véhicules neufs de service pour les sites de Castres et d'Albi.

La description des véhicules qui font l'objet de ce marché est présentée à l'article 1 du présent document.

Le marché sera établi en euros.

Le candidat s'engage à fournir le véhicule répondant aux caractéristiques générales ci-dessous, livré en parfait état de marche de fonctionnement et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fourniture de deux véhicules neufs :

A) Un véhicule de 7 places :

5 portes, de couleur blanche bénéficiera des caractéristiques décrites ci-dessous :
d'une puissance de 110 à 130 chevaux, le véhicule pourra être proposé en version dite « société ou réservée aux professionnels », type « business pack ».
Il devra être proposé en version diesel ou hybride.

Le délai de livraison devra être clairement indiqué et constituera un élément d'appréciation des offres.

Equipements :

- Climatisation automatique
- Système Multimédia et navigation tactile (tablette).
- Régulateur-limitateur de vitesse
- Aide au parking arrière
- Kit main libre
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Volant réglable en hauteur et profondeur
- Airbags frontaux et latéraux
- Projecteurs anti brouillard
- ESP.
- Condamnation centralisée
- ABS

Garantie et contrat d'entretien : Proposition de garantie sur trois ans et contrat d'entretien du véhicule d'une durée équivalente.

B) Un véhicule de 5 places :

5 portes, de couleur blanche qui bénéficiera des caractéristiques décrites ci-dessous :
d'une puissance de 90 à 110 chevaux, le véhicule pourra être proposé en version dite « société ou réservée aux professionnels », type « business pack ».
Il devra être proposé en version diesel ou hybride.

Le délai de livraison devra être clairement indiqué et constituera un élément d'appréciation des offres.

Equipements :

- Climatisation.
- Système Multimédia et navigation tactile (tablette).
- Régulateur-limitateur de vitesse
- Kit main libre
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Airbags frontaux et latéraux
- Projecteurs anti brouillard
- ESP.
- Condamnation centralisée
- ABS

Garantie et contrat d'entretien : Proposition de garantie sur trois ans et contrat d'entretien du véhicule d'une durée équivalente.

Les véhicules proposés devront impérativement être entretenus et réparés à Albi pour le véhicule 5 places et à Castres pour le véhicules 7 places.

Article 2 - Clauses particulières

2.1. Documents accompagnant les offres

La fourniture du véhicule sera accompagnée de :

- Tous les documents techniques se rapportant au fonctionnement et à l'entretien, notices, nomenclatures, catalogues. Ces documents seront rédigés en langue française.
- Tous les documents administratifs

2.2. Garantie – Livraison

- Les véhicules devront être livrés franco de port.
- L'offre devra indiquer précisément les conditions de garantie des véhicules et d'approvisionnement des pièces de rechange.

2.3. Délai de livraison :

Les véhicules seront à livrer dans les deux mois à compter de la notification du marché.

2.4. Prix

Les devis estimatifs de base devront comporter :

- le prix net en euros H.T. (en toutes lettres) ainsi que le prix T.T.C. du véhicule,
- le prix des documents administratifs qui permettront au véhicule de rouler (carte grise, etc...) et qui feront l'objet d'une facturation séparée.

Le prix sera proposé en euros ferme, non révisable et non actualisable.

2.5. Démonstration

Le fournisseur devra indiquer, s'il peut proposer en démonstration, un matériel identique à celui faisant l'objet de sa proposition. Ces présentations et essais de matériel, à la charge des candidats, pourront avoir lieu lors de la phase d'analyse des offres.

2.6. Entretien – Dépannage

Les coordonnées précises du garage qui assurera l'entretien et les dépannages éventuels devront être mentionnées.

Lu et approuvé,

A

Le

(Signature et Cachet de l'Entreprise)